

1 Avenue Roland Garros
38590 SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS
Guichet unique 04 74 20 88 71

**ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL
LA LICORNE – SITE DE SAINT-ETIENNE DE SAINT-GEOIRS – 3/12 ANS**

**FICHE D'INSCRIPTION VACANCES DE FIN D'ANNEE
Du 30 décembre 2024 au 03 janvier 2025**

NOM :	PRENOM :
AGE :	TEL D'URGENCE :

		<i>Péri-loisirs MATIN 7h30-8h</i>	<i>Journée + Repas (arrivée 8h/9h, départ 17h/18h)</i>	<i>Péri-loisirs SOIR 18h-18h30</i>
Semaine 1	Lundi 30/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Mardi 31/12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Mercredi 1^{er}/01	FERIE		
	Jeudi 2/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Vendredi 3/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Pour des raisons météorologiques ou d'annulation des prestataires le programme peut être modifié.
Le remboursement n'est possible que sur présentation d'un justificatif (voir le règlement de fonctionnement).*

Tarifs

En cas de non-production du quotient familial avant la facturation, le tarif le plus élevé sera appliqué, aucun remboursement ne sera effectué.

TARIFS accueils de loisirs extrascolaires 3-12 ans Vacances de fin d'année		
Quotient familial en cours	Péri-loisirs demi-heure	Forfait 5 jours obligatoire* <small>(uniquement pour les vacances scolaires de fin d'année)</small>
0-300	0,50 €	34,00 €
301-500	0,50 €	39,50 €
501-700	0,50 €	45,00 €
701-800	0,60 €	50,50 €
801-1000	0,60 €	59,00 €
1001-1300	0,60 €	67,50 €
1301-1600	0,60 €	76,00 €
1601-1900	0,70 €	82,00 €
1901-2200	0,70 €	87,50 €
2201 et plus	0,70 €	93,00 €
<small>*en cas de jour férié, proratation du forfait au nombre de jours d'ouverture</small>		

Impayés : Le Trésor Public informe régulièrement la collectivité du suivi des impayés. Cette dernière est alors en droit de refuser l'accès aux prestations des familles faisant l'objet de plus d'un mois de retard. Il appartient alors aux familles de régulariser leur situation auprès du Trésor Public pour pouvoir accéder de nouveau aux prestations.

Je soussigné (e),....., responsable légal de l'enfant atteste qu'aucune modification n'est à apporter sur les documents d'inscriptions : dossier annuel, fiche sanitaire, fiche d'autorisations et informations relatives à la famille.

Date :

Signature du responsable légal :

La Caisse d'allocations familiales participe au financement de cet accueil de loisirs.

Les informations recueillies par le biais de cette fiche d'inscription sont enregistrées et nous permettent de prendre en compte les demandes d'inscription à l'accueil de loisirs. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission de service public.

Les données peuvent être conservées jusqu'à 10 ans conformément aux archives départementales sur support papier et numérique et sont transmises seulement aux services concernés au sein de Bièvre Isère Communauté et à la CAF uniquement en cas de contrôle.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement, d'effacement, de portabilité, de déréférencement et d'un droit à la mort numérique. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et sur vos droits issus de la Loi Informatique et Libertés ainsi que du RGPD, veuillez consulter notre politique de protection des données ou contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD) à l'adresse suivante : rgpd@bievre-isere.com.